

Signé par Jean-Marie BALLIERE
Le 7 mai 2026

Signed with
Universign doc_VE62
tx_AMmyEoEKPOeZ

Signé par Laurent MORLAY
Le 13 mai 2026

Signed with
Universign doc_VE62
tx_AMmyEoEKPOeZ

SAS

3 14 KOENIG

87 Rue Elise Deroche
14760
BRETTEVILLE SUR ODON
94831419000018

Plaquette

31/12/2025



Société d'Expertise Comptable inscrite
au tableau de l'ordre des Experts
Comptables de ROUEN NORMANDIE

4, rue Raymond Dendeville 76500
Elbeuf sur Seine

116 A Avenue Jean Lagarrigue 76530

Tél : **02.35.81.07.62**

Courriel : **a2c@a2cexpertise.fr**

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	2050 Bilan actif	3
0.2	2051 Bilan passif	4
0.3	2052 Compte de résultat	5
0.4	2053 Compte de résultat (suite)	6

Désignation de l'entreprise :		SAS 3 14 KOENIG										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *										1 2		
Adresse de l'entreprise		87 Rue Elise Deroche 14760 BRETTEVILLE SUR ODON										Durée de l'exercice précédent *										2 3		
Numéro SIRET *		9 4 8 3 1 4 1 9 0 0 0 0 1 8										Néant ☐ *												
												Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5												
		Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA																						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC											
		Frais de développement *	CX										CQ											
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										AG											
		Fonds commercial (1)	AH										AI											
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										AK											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN										AO											
		Constructions	AP										AQ											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										AS											
		Autres immobilisations corporelles	AT										AU											
		Immobilisations en cours	AV										AW											
		Avances et acomptes	AX										AY											
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT											
		Autres participations	CU										CV											
		Créances rattachées à des participations	BB										BC											
		Autres titres immobilisés	BD										BE											
		Prêts	BF										BG											
		Autres immobilisations financières *	BH										BI											
TOTAL (II)		BJ										BK												
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL										BM											
		En cours de production de biens	BN										BO											
		En cours de production de services	BP										BQ											
		Produits intermédiaires et finis	BR										BS											
		Marchandises	BT										387831										387831	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW											
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX										BY											
		Autres créances (3)	BZ										57020										57020	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC											
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD										CE											
		Disponibilités	CF										330440										330440	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH										CI											
TOTAL (III)		CJ										775292										775292		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO										775292										1A 775292	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP										(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsations :										Stocks :										Créances :		

Edité à partir de Loop V5.42.1

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 3 14 KOENIG		Néant ☐ *	
				Exercice N 31122025	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200..)			DA	200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	383611
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	383811
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	267548
	Dettes fiscales et sociales			DY	122230
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	1702
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	391480	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	775292	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	391480
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Signé par Jean-Marie BALLIERE
Le 7 mai 2026

Signed with
Universign doc_wWY5
tx_AMmyEoEKPOeZ

Signé par Laurent MORLAY
Le 13 mai 2026

Signed with
Universign doc_wWY5
tx_AMmyEoEKPOeZ

SAS

3 14 KOENIG

87 Rue Elise Deroche
14760
BRETTEVILLE SUR ODON
94831419000018

Plaquette

31/12/2025



Société d'Expertise Comptable inscrite
au tableau de l'ordre des Experts
Comptables de ROUEN NORMANDIE

4, rue Raymond Dendeville 76500
Elbeuf sur Seine

Tél : **02.35.81.07.62**

Courriel : **a2c@a2cexpertise.fr**

116 A Avenue Jean Lagarrigue 76530

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1 Annexe simple

3

SAS 3 14 KOENIG

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2025



Table des matières

1	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Faits caractéristiques de l'exercice	3
2.1	Évènements principaux	3
2.2	Évènements postérieurs à la clôture	3
3	Informations relatives aux postes du bilan	4
3.1	Immobilisations corporelles et incorporelles	4
3.2	Etat de l'actif immobilisé	5
3.2.1	Tableau des immobilisations	5
3.2.2	Tableau des amortissements	6
3.3	Actif circulant	7
3.3.1	État des stocks	7
3.3.2	Produit à recevoir	7
3.3.3	Créances	8
3.4	Capitaux propres	9
3.5	Dettes financières et autres dettes	10
3.6	Charges à payer	11

1 Principes, règles et méthodes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/02/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2022-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- continuité de l'exploitation.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2 Faits caractéristiques de l'exercice

2.1 Évènements principaux

Changement de plan comptable intervenu sur l'exercice. Passage du référentiel ANC 2016-07 au référentiel ANC 2022-06.

2.2 Évènements postérieurs à la clôture

Aucun événement ni fait significatif ne sont intervenus depuis la clôture

3 Informations relatives aux postes du bilan

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

3.2 Etat de l'actif immobilisé

3.2.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		-	-	-	-

3.2.2 Tableau des amortissements

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels, brevet	Linéaire	De 1 à 5 ans
Constructions	Linéaire	De 15 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	De 3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	De 7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	De 1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	De 3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-	-	-
Financières	-		-		-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

3.3 Actif circulant

3.3.1 État des stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.3.2 Produit à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
État	-
Divers	-
TOTAL	-

3.3.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	-	-	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	57 021	57 021
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAL		57 021	57 021	-
Prêts Accordés en cours d'exercice				-
Remboursements obtenus en cours d'exercice				-

3.4 Capitaux propres

Le capital est composé de 200 actions de 1 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

3.5 Dettes financières et autres dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		267 548	267 548	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	122 230	122 230	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 613	1 613	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		90	90	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		391 481	391 481	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

3.6 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	227 917
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	227 917

3 14 KOENIG
Société par actions simplifiée
Au capital de 200 euros
Siège social : 87 Rue Elise Deroche,
14760 BRETTEVILLE SUR ODON
948 314 190 RCS CAEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 383 611,85 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	383 611,85 euros
------------------------	------------------

Une somme de	20,00 euros
--------------	-------------

Affectée à la réserve légale qui s'élève ainsi à 10 % du capital social,

Le Solde de	383 591,85 euros
-------------	------------------

Affecté en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 383 591,85 euros.

Du fait de cette affectation, les capitaux propres sont positifs à hauteur de 383 811,85 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président,
Monsieur Jean-Marie BALLIERE